

Le 22 décembre 2023

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**N° DP 2023-405**

Développement économique

Zone d'Activité Mermoz

Convention avec ENEDIS pour la fourniture  
et la pose d'un poste de 630 Kva avec  
raccordement au 36 Kva

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	09 JAN. 2024
Publié	

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu les dispositions de l'article R.2122-3-3° du code de la commande publique relatif aux marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables en raison de l'existence de droits d'exclusivité notamment de droits de propriété intellectuelle ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux de fournitures, services et les accords-cadres dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 euros HT, quels que soient l'objet, la nature ou le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération a déjà procédé à la création d'une première tranche de la Zone d'Activité Mermoz avec 2 lots et qu'elle souhaite développer une seconde tranche dans la continuité afin de permettre l'installation des nouvelles entreprises ;

Considérant que pour l'aménagement du second secteur, il est nécessaire d'installer un transformateur de 630 KVA qui permettra également le raccordement d'une puissance de 36 KVA du lot n°2 de la première tranche ;

Considérant la proposition de raccordement au réseau public de distribution d'électricité d'Enedis qui est l'opérateur National chargé de garantir l'accès au réseau pour un montant de 48 590.32 euros TTC ;

**DECIDE**

- D'approuver l'aménagement du second secteur de la Zone d'Activité Mermoz avec installation d'un transformateur de 630 KVA ;
- De préciser que cet aménagement permettra également de raccorder selon une puissance en 36 KVA le lot n° 2 de la première tranche des travaux de la Zone d'Activité Mermoz ;
- D'approuver la proposition de raccordement au réseau public de distribution d'électricité de la Société Enedis pour un montant de 48 590.32 euros TTC.

*Par délégation du Conseil communautaire,  
pour le Président et par subdélégation,*

**Jacques TRONCY**

Vice-Président délégué aux Finances  
et aux Achats publics

